

Avis d'appel à candidatures de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs

Mis à jour le 07/11/2025



Un appel à candidatures est ouvert par le préfet de la Haute-Garonne pour l'agrément de 25 nouveaux mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel afin de maintenir une offre de services compatible avec les besoins recensés sur le territoire et compenser les cessations et réductions d'activités.

Le présent appel à candidatures concerne toute personne remplissant les conditions d'accès à la profession de MJPM et souhaitant exercer à titre individuel, des mesures de protection juridiques ordonnées par l'autorité judiciaire.

Conformément au cahier des charges ci-dessous, les candidatures sont à déposer sur le site "Démarches simplifiées" à partir du lien suivant:

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/2025_appel-a-candidatures_agrement-pour-exercer-l-

Une copie du dossier devra être adressée par courrier recommandé avec demande d'avis de réception au Procureur de la République du tribunal judiciaire de Toulouse.

Le calendrier retenu prévoit le dépôt des candidatures entre le 27 octobre et le 31 décembre 2025

Pour tout renseignement, contactez la DDETS via l'adresse : ddets-tutelles@haute-garonne.gouv.fr